

Communiqué de presse

Berne, le 10 juin 2020

Corona – prévenir une prochaine crise ! La vision du travail social

Dans le cadre de cette sortie de crise, AvenirSocial, l'association professionnelle suisse du travail social, demande des réponses politiques concrètes aux défis sociaux. Car la crise a révélé au grand jour les inégalités et les lacunes du filet de sécurité sociale en Suisse. Les problèmes étaient certes déjà connus avant la pandémie de coronavirus, mais il manquait alors la disponibilité et la volonté politique pour trouver les solutions. Les initiatives et les engagements qui ont vu le jour ou qui ont été soutenus pendant cette période de mesures draconiennes sont donc d'autant plus réjouissants. Reste cependant la question de savoir comment seront abordés ces défis à l'avenir.

Failles du système

En comparaison internationale, il a été démontré, qu'un état social bien développé offre une meilleure protection contre les conséquences d'une pandémie. En même temps, les failles du système ont été mises à nu : quel est le sort des personnes exclues du filet de sécurité étatique, comme celles sans autorisation de séjour ou sans papiers, qui étaient jusque-là employées dans l'économie informelle ? Pendant cette période exceptionnelle, leur condition s'est davantage détériorée. Bien entendu, les plans de sauvetage de la Confédération ont aidé beaucoup de monde. Le grand défi sera toutefois de savoir comment gérer l'augmentation attendue du nombre de personnes au chômage et du nombre de personnes dépendant de l'aide sociale.

A posteriori, il faut reconnaître qu'une réponse rapide a été apportée à certaines carences, mais aucune des [mesures demandées par AvenirSocial](#) pour une protection sur le long terme n'a été adoptée. Dans le cadre de l'actuel assouplissement des mesures, nous n'avons pas d'autre choix que de réfléchir aux changements nécessaires afin de mieux préserver la société d'une crise semblable à l'avenir.

Parallèlement à l'instauration de programmes de régularisation pour les sans-papiers, AvenirSocial demande des mesures efficaces dans le domaine des assurances sociales afin d'éviter que les personnes indépendantes, au chômage ou en fin de droit ne dépendent de l'aide sociale.

Pauvreté

Nous sommes progressivement en train d'abandonner les mesures restrictives prises contre la pandémie de coronavirus. Toutefois, leurs conséquences se feront ressentir encore longtemps. Ainsi, la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS a publié une estimation de l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au cours des deux prochaines années. En fonction du scénario envisagé, elle prévoit entre 53 000 et 100 000 bénéficiaires supplémentaires. Les facteurs décisifs sont l'augmentation du nombre de personnes en fin de droit et d'indépendant·e·s sans emploi ainsi que la diminution du nombre de personnes qui parviennent à s'affranchir de l'aide sociale. De plus, la responsabilité financière des personnes qui ont demandé l'asile en Suisse entre 2014 et 2016 sera transférée des cantons aux communes entre 2020 et 2022. Il s'avère que l'aide sociale s'écarte plus nettement que jamais de sa fonction initiale, à savoir apporter une aide financière de courte durée aux personnes dans l'urgence.

AvenirSocial demande une harmonisation nationale de l'aide sociale qui garantisse le droit à un minimum vital. De plus, les cantons devraient préparer les ressources nécessaires à l'augmentation attendue des bénéficiaires de l'aide sociale.

Egalité des sexes

Le travail de care comprend les tâches de soin essentielles de la vie. Pourtant, son importance n'est ni reconnue ni rémunérée à sa juste valeur. De plus, le travail de care est majoritairement assuré par les femmes, et la période de pandémie n'a pas fait exception : les femmes constituent 86% du personnel de soin dans les hôpitaux, 92% des salarié·e·s dans le domaine de la petite enfance, deux tiers des employé·e·s dans les commerces et les pharmacies, 63% du personnel dans le secteur du nettoyage et 80% dans le travail social. Sans oublier qu'au sein des ménages, 60% de la garde d'enfant non rémunérée et des tâches domestiques sont réalisées par des femmes. Autant de domaines dont l'activité a été maintenue pendant la pandémie. Il ne s'agit pas de nouveaux chiffres. Juste avant le 14 juin 2020, les collectifs de la grève féministe nous rappellent que leurs revendications visant à renforcer les services publics, à revaloriser et à partager le travail de soin n'ont pas été entendues en dépit de la grève des femmes* historique de juin 2019. Nous en profitons donc pour attirer votre attention sur le [programme du 14 juin](#).

AvenirSocial demande la mise en œuvre des revendications de la grève féministe ainsi que de l'égalité entre les femmes et les hommes*, inscrite dans la Constitution depuis 1981.*

Contact presse :

- Stéphane Beuchat, co-secrétaire général, 079 778 34 12
- Flavio Steiger, co-secrétaire général remplaçant, 079 793 66 47